Année de l'olympisme de l'école à l'université

A la suite de l'année 2015-2016 déclarée par le Ministère de l'Education nationale « Année du sport de l'école à l'université », l'année 2016-2017 est nommée « Année de l'olympisme de l'école à l'université ». L'Ugsel fait partie du comité de pilotage.

Lors de la *Journée Nationale du Sport Scolaire* de ce mercredi 14 septembre, Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a ouvert officiellement l' *Année de l'Olympisme de l'école à l'université.* Vous trouverez en pièce jointe la circulaire « Année de l'Olympisme » du 22 aout dernier.

Cette *Année de l'Olympisme de l'école à l'université* s'inscrit dans la continuité de l'Année du sport, et aura comme l'an dernier vocation à promouvoir les activités sportives et physiques au sein de l'école et auprès des partenaires extérieurs. L'objectif sera de valoriser l'ensemble des projets partenariaux des territoires, notamment avec le mouvement sportif et les organisations olympiques déconcentrées.
Via cette opération, le ministère souhaite donner une visibilité aux activités physiques et sportives (EPS et sport scolaire/universitaire) au sein du dossier de candidature de la France à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.
Participant ainsi au dossier Paris2024, la communauté éducatives et l'ensemble des élèves pourront se mobiliser autour des valeurs citoyennes du sport et de l'Olympisme.

Procédure de labellisation :

Vous trouverez ci-joint un rapide PPT de présentation du dispositif (PPT que vous pouvez adapter à loisir pour

réutilisation). Année Olympisme.ppt
Comme l'an dernier, une procédure de labellisation sera mise en place (procédure semblable à l'an dernier, mais simplifiée) ; les liens et toutes les indications pour effectuer ces inscriptions seront disponibles dès le 14 septembre sur la page WEB du ministère : www.education.gouv.fr/annee-olympisme

Suite à vos remarques, et au delà de la carte interactive localisant les projets labellisés, carte que vous retrouverez sur la page du ministère, vous aurez la possibilité de consulter en ligne la liste des projets labellisés de votre académie, vous permettant ainsi un suivi plus précis et une réactivité plus importante dans le pilotage des projets sur votre territoire.

L'appel à projet est reconduit lui aussi, avec une enveloppe financière débloquée par la DGESCO qui permettra de valoriser les projets particulièrement innovant, et d'aider à leur réalisation dans les meilleures conditions ; la procédure de sélection de ces projets vous sera communiquée ultérieurement, mais sachez que le copil académique aura la possibilité de valoriser les projets locaux qui vous sembleront les plus méritants.

Communication :

La page « La grande école du sport » de Canopé continuera de recueillir et diffuser les productions multimédias de cette année, ajoutant de multiples ressources pédagogiques pour accompagner l'ensemble des enseignants et formateurs dans leurs
activités. https://www.reseau-canope.fr/la-grande-ecole-du-sport.html

En matière de communication, le hachtag **#AnneeOlympisme** sera utilisé dans les message Twitter.
Vous trouverez en pièce jointe le guide académique (et la FAQ) élaboré par la Delcom du ministère et transmis à l'ensemble

des services de communication des rectorats à l'occasion de cette JNSS et de l'ouverture de l'*Année de l'Olympisme de l'école à l'université*.

Après la forte mobilisation de l'année précédente (un bilan de l'#AnneeDuSport vous sera envoyé très prochainement), cette *Année de l'Olympisme de l'école à l'université* sera jalonnée de temps forts (indiqués dans la circulaire) et de challenges Paris2024.